

## **LA PRISE EN CHARGE DU SEVRAGE TABAGIQUE A L'OFFICINE**

### **FORMATION PRESENTIELLE**

#### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Donner les outils nécessaires au pharmacien pour accompagner, aider le patient tabagique dans sa démarche de sevrage.

#### **RECOMMANDATIONS DE L'ORGANISME**

Le tabagisme est la première cause de mortalité évitable.

Il augmente dans les pays en développement et diminue dans les pays développés.

En France, on compte environ 16 millions de fumeurs en France soit un tiers des personnes de 15 à 85 ans (32 %) qui fume ne serait-ce que de temps en temps (36% des hommes et 28% des femmes).

Chaque année, le tabagisme actif est considéré comme responsable de plus de 73 000 décès prématurés en France. La moitié des victimes du tabac meurent jeunes, entre 35 et 69 ans.

90 % des cancers du poumon sont attribuables au tabagisme.

Le tabagisme est un véritable problème de Santé Publique : les médecins, les pharmaciens et les Autorités ont un rôle à jouer dans la lutte « anti-tabac ».

Les pharmaciens sont des acteurs incontournables : ils jouissent de la confiance de leurs patients et peuvent leur faire prendre conscience des risques du tabagisme.

Les pharmaciens peuvent accompagner leurs patients qui souhaitent arrêter de fumer. Pour cela, il dispose des connaissances et des outils pouvant conduire au succès du sevrage tabagique de leur patient.

#### **DUREE ET COUT DE LA FORMATION**

1 journée de 7 heures

Coûts pédagogiques à partir de 320€, tarif variable selon :

- le nombre de participants
- si la session est intra ou inter entreprise
- les demandes spécifiques du client

*Votre formation peut-être prise en charge partiellement ou en totalité par vos organismes financeurs habituels.*

#### **PUBLIC CONCERNE**

Pharmaciens titulaires et adjoints, préparateurs en pharmacie

#### **WKT PHARMA SAS**

68 Boulevard de Port Royal  
75005 Paris  
01 30 36 20 11  
www.wktpharma.fr

N° d'agrément : 11 75 44837 75  
INRS N° 1157/2011/SST-1/12  
OGDPC N°1126

SIREN : 512 099 201 RCS PARIS  
N° TVA Intracommunautaire : FR 72 512 099 201  
Code APE : 7022Z

**NOMBRE DE PARTICIPANTS REQUIS**

1 à 15 stagiaires maximum

**PROGRAMME**

Evaluation pré formation	Evaluer le niveau des participants	15 minutes
1. Le tabac a) Données d'épidémiologie b) La toxicité de la cigarette c) Risques pour la santé d) Risques liés au tabagisme passif e) Epidémiologie	Prendre conscience de la nocivité du tabac : Diagnostic situationnel et facteurs de risques	40 minutes
2. La dépendance a) Définition OMS b) Evaluation de la dépendance : test de Fagerström c) Conduite à tenir face à un fumeur	Comprendre le phénomène de dépendance et être capable de l'évaluer chez un fumeur : Renforcer les connaissances sur les mécanismes de la dépendance	30 minutes
3. Le sevrage tabagique a) Evaluation de la consommation et de la dépendance b) Evaluation de la motivation c) Evaluation des comorbidités d) Les bienfaits e) Le syndrome de sevrage	Connaître les bases du sevrage tabagique et être capable d'en expliquer l'intérêt au patient : Etre à l'aise dans l'abord et la prise en charge des patients	1h30
4. Traitements médicamenteux a) Les substituts nicotiques b) Les comprimés listés	Etre capable de proposer et/ou d'expliquer un traitement de sevrage à un fumeur : Connaître les différentes possibilités thérapeutiques liées à l'addiction au tabac	1h 30 minutes
5. Suivi a) Mesure du progrès b) Renforcer la motivation c) La diététique d) Agir sur l'environnement	Comprendre le sevrage tabagique dans sa globalité et être capable de mettre en place des moyens de suivi et de prévention à l'égard des patients de l'officine : Connaître la prise en charge	50 minutes

**WKT PHARMA SAS**

68 Boulevard de Port Royal  
75005 Paris  
01 30 36 20 11  
www.wktpharma.fr

N° d'agrément : 11 75 44837 75  
INRS N° 1157/2011/SST-1/12  
OGDPC N°1126

SIREN : 512 099 201 RCS PARIS  
N° TVA Intracommunautaire : FR 72 512 099 201  
Code APE : 7022Z

6. Prévention a) Programme National de Réduction du tabagisme 2014-2019 b) Principales mesures et législation en France c) Rappel historique des responsabilités du pharmacien face au sevrage tabagique	d'un patient fumeur vers l'arrêt du tabac selon la HAS	
7. Rôle du pharmacien a) Outils de communication b) Apporter des conseils pratiques c) Cas de comptoir d) Encadrement autour du sevrage : comment faire pour aider le patient ?	Etre capable d'appliquer au comptoir les éléments vus précédemment	1h30 minutes
Evaluation post formation	Evaluer la progression des participants et la bonne compréhension de la formation	15 minutes

**MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES MIS A DISPOSITION**

Power point

Cahier de formation remis à chaque stagiaire en début de séance.

Documentation (articles de loi, décret, convention...)

Questionnaire papier pré et post formation

Questionnaire d'évaluation de la formation

**INTERVENANTS**

Pharmaciens diplômés

*\*Il est possible de s'inscrire à la formation DPC jusqu'à la veille de la session*